

Sommaire

Point informations

Plan de
développement des
compétences - 2024

Alerte sur des
changements
d'organisation en
maison du don de
Rennes

Le saviez-vous

Espace détente

Adhérez !



POINT INFORMATIONS

PROTOCOLE DE FIN DE CONFLIT



Le 14 décembre, lors du premier CSEC, les élus Cfdt ont donné le ton. Pour rappeler au nouveau président nos revendications depuis plusieurs années face au manque de reconnaissance et à la perte d'activité, vos élus Cfdt du CSEC ont quitté la séance pour manifester. Cette action a porté ses fruits. Trois syndicats, dont la Cfdt, ont déposé un préavis de grève pour ce début d'année. La direction a invité ces syndicats à la table des négociations pour la signature d'un accord de fin de conflit. Si la direction propose une augmentation de 10 points pour chaque salarié à partir du 1er Mars, tous les autres points concernent des engagements sur des négociations d'accord. Il est donc encore trop tôt pour crier victoire, contrairement à ce que certains ont pu faire alors que l'accord n'était même pas signé ! Vous pouvez compter sur vos élus Cfdt pour faire pencher les négociations du côté des conditions de travail des salariés, et pour rester vigilants sur les engagements pris par la direction.



Depuis le 1er Janvier, il n'est plus possible de se garer sur Brest Morvan. Interrogée par vos élus Cfdt sur le sujet lors du CSE du 4 Janvier, la direction indique qu'elle a fait des demandes à la ville sans réel espoir, la politique en vigueur sur les grandes villes étant plutôt au bannissement de la voiture pour promouvoir les mobilités douces. Affaire à suivre...



Les dates à retenir

- 19 Février - 13 Avril : Période 2
- 1er Février : CSE
- ! Cette année est bissextile, il y aura donc un 29 février !

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES 2024

Dans le cadre de la consultation sur la politique sociale et les conditions de travail 2024, le CSE a été informé et consulté sur le Plan de développement des compétences pour l'année à venir

A savoir : En décembre, l'avenant 11 relatif au droit syndical et la modernisation du dialogue social a été signé. Il impacte notamment les consultations sur la politique sociale et conditions de travail. En effet, avant le 1er janvier 2024, la consultation se faisait en un temps sur tous les sujets. Désormais, les membres du CSE seront consultés sur chaque sujet tout au long de l'année sur un planning établi. Cela permet de travailler et donner des avis sur chaque sujet de manière séparée



Le plan de développement des compétences présenté pour 2024 par la direction est riche et équitable. Les élus CFDT soulignent et félicitent la création et la mise en avant des DPC (développement professionnel continu)

vos élus **CFDT** ont voté favorablement

Vous pouvez retrouver la déclaration de la CFDT, lue en CSE, joint au mail de cette communication, avec l'ensemble des avis rendus



ALERTE SUR DES CHANGEMENTS D'ORGANISATION EN MAISON DU DON DE RENNES

Avant le CSE de Janvier, vos élus CFDT ont eu le déplaisir d'apprendre, alertés par des salariés du prélèvement, que la maison du don de Rennes était en phase de test sur une réorganisation avec changement d'horaire, sans aucune information/consultation au CSE, sous prétexte de "test". Consciente du souci, la direction nous a promis une information, un retour d'expérience et une consultation lors d'un CSE près le test. Puisqu'une réorganisation comme celle-ci nécessite des échanges, nous aimerions connaître votre ressenti vis à vis de ce qui a pu vous être présenté. Pour ça, n'hésitez pas à utiliser votre formulaire de contact.

<https://forms.gle/vmfzDxPriGtar5H89>





LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous avez le droit à des congés supplémentaires lors d'évènements familiaux. Il vous faut fournir un justificatif à la DRH. Ces congés ne peuvent en aucun cas être refusés, ni reportés.

	EVENEMENTS FAMILIAUX	DROITS
MARIAGE	Mariage/PACS salarié (cumul possible)	5 jours
	Mariage d'un enfant	2 jours
	Mariage d'un frère / sœur / père / mère	1 jour
	Naissance / adoption	3 jours
DECES	Décès conjoint, partenaire PACS, concubin	5 jours
	Décès enfant de -25 ans	10 jours
	Décès enfant lui-même parent	7 jours
	Décès enfant	5 jours
	Décès parent, grand-parent, arrière grand-parent, petit-enfant, arrière petit-enfant, frère / sœur et leur conjoint, gendre, bru, beau-père, belle-mère, frère/sœur du conjoint	3 jours
	Décès oncle, tante, neveu, nièce	2 jours
	Enfant malade de moins de 14 ans	4 jours par enfant
Rentrée scolaire	1/2 journée (planifiée en amont)	
	Survenance handicap chez l'enfant	2 jours



ESPACE DÉTENTE

TOUS ENSEMBLE, TOUS ENSEMBLE...
...ENFIN PRESQUE !



Cfdt: L'ADHÉSION SERVICES compris !
c'est

Être adhérent-e à la CFDT, c'est aussi avoir accès à tous les services inclus dans le prix de mon adhésion...

REJOIGNEZ-NOUS
CFDT.FR/ADHESION

FRÉDÉRIC BAHUON NICOLAS FERRUS

Délégués Syndicaux Régionaux CFDT

**N'HÉSITÉZ PAS À
SOLLICITER VOS
ÉLUS SUR SITE**

Toute personne ne souhaitant plus faire partie de la liste de diffusion syndicale CFDT peut, via l'option courrier indésirable de sa boîte e-mail, bloquer l'expéditeur.



AVIS ET DÉCLARATIONS CFDT CSE EFS Bretagne – Janvier 2024

Déclaration sur la Politique sociale et conditions de travail 2023 (consultation globale)

Si on prend bilan par bilan, il en ressort en région Bretagne des points positifs sur plusieurs sujets (Bilan Formation, Affectations du solde de la taxe d'apprentissage, par exemple).

Cependant, il s'agit d'une consultation globale sur la politique sociale et les conditions de travail 2023

Depuis des années, la CFDT tire la sonnette d'alarme. Notre établissement public a été maltraité par un choc fiscal non compensé par une révision du modèle économique, une pandémie, un fort absentéisme, un retard important dans la révision de la classification ... L'EFS Bretagne a de plus en plus de mal au niveau des ressources humaines pour assumer ses missions.

L'EFS a du mal à recruter et à fidéliser. Il faut améliorer les conditions de travail des salariés. La CFDT le répète inlassablement depuis des années.

Pour toutes ces raisons, la CFDT se prononce **contre** cette Politique Sociale et conditions de travail 2023.

Déclaration sur le Plan de Développement des Compétences 2024 (Politique sociale et conditions de travail 2024)

Considérant que le taux d'accès à la formation reste élevé, que l'investissement formation soit toujours élevé et supérieur à la demande du national malgré un contexte économique tendu, et que les formations DPC soient enfin en hausse, les élus CFDT se prononcent **favorablement** à ce plan de développement des Compétences 2024.

Cfdt:

Etablissement Français du Sang



la CFDT c'est :

Un compte sur X

Un compte Facebook

Un site internet
cfdt-efs.fr



Des Questions ?
Contactez nous !



2024

DATES IMPORTANTES !

Périodes ANAT



Période ANAT	Dates de la période	Date limite des demandes de RTT	Date limite de transmission des plannings
Période 7 (2023)	Du 24/12/2023 au 17/02/2024	11/11/2023	08/12/2023
Période 1	Du 18/02/2024 au 13/04/2024	05/01/2024	02/02/2024
Période 2	Du 14/04/2024 au 08/06/2024	01/03/2024	29/03/2024
Période 3	Du 09/06/2024 au 03/08/2024	26/04/2024	24/05/2024
Période 4	Du 04/08/2024 au 28/09/2024	21/06/2024	19/07/2024
Période 5	Du 29/09/2024 au 23/11/2024	16/08/2024	13/09/2024
Période 6	Du 24/11/2024 au 18/01/2025	11/10/2024	08/11/2024



Vacances

Vacances Scolaires ZONE B(reizh)
Vacances d'hiver : du 24 février au 11 mars
Vacances de printemps : du 20 avril au 6 mai
Vacances d'été : du 6 juillet au 2 septembre
Vacances de la Toussaint : du 19 octobre au 4 novembre
Vacances de Noël : du 21 décembre 2024 au 6 janvier 2025

Périodes de vacances	Date limite de pose	Date limite de réponse
1er février au 31 mai	1er octobre	31 octobre
1er juin au 30 septembre	1er février	28 février
1er octobre au 31 janvier N+1	1er juin	30 juin

Salaires



Date de Paiement des Salaires					
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
29/01/2024	27/02/2024	27/03/2024	26/04/2024	29/05/2024	27/06/2024
Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
29/07/2024	28/08/2024	26/09/2024	29/10/2024	27/11/2024	28/12/2024